

Commune d'OLLE

Département d'Eure-et-Loir

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Municipal du  
approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Le bourg

4.2

Agence Roumet-Guitel / urbanisme, développement et paysage  
40, rue des Rouliers  
28 000 Chartres  
Tél : 02 37 35 00 00

Ech : 1/2 000

Novembre  
2012

0 20 50 100 m

LEGENDE

Limite de zone

Zones urbaines :

U Zone urbanisée : bourg

Zones à urbaniser :

1AU Zone à urbaniser à un court ou moyen terme

2AU Zone à urbaniser à long terme

Zones agricoles :

A Zone agricole

Ah secteur de hameau et d'habitat isolé  
non lié à l'agriculture

Ac secteur non constructible

Zones naturelles :

N Zone naturelle à protéger

Ne secteur à vocation d'équipement public

▲ Orientation d'aménagement

Plan d'eau, mare

Emplacement réservé

Exploitation agricole

Elevage canin

Nouvelle construction

→ Accès en sens unique à la zone

